

IVRY

s/SEINE

MA VILLE

QUI DÉBAT

**Notre budget communal
2023-2026
On en discute !**

Réunion publique
Samedi 11 février 2023 à 10h30

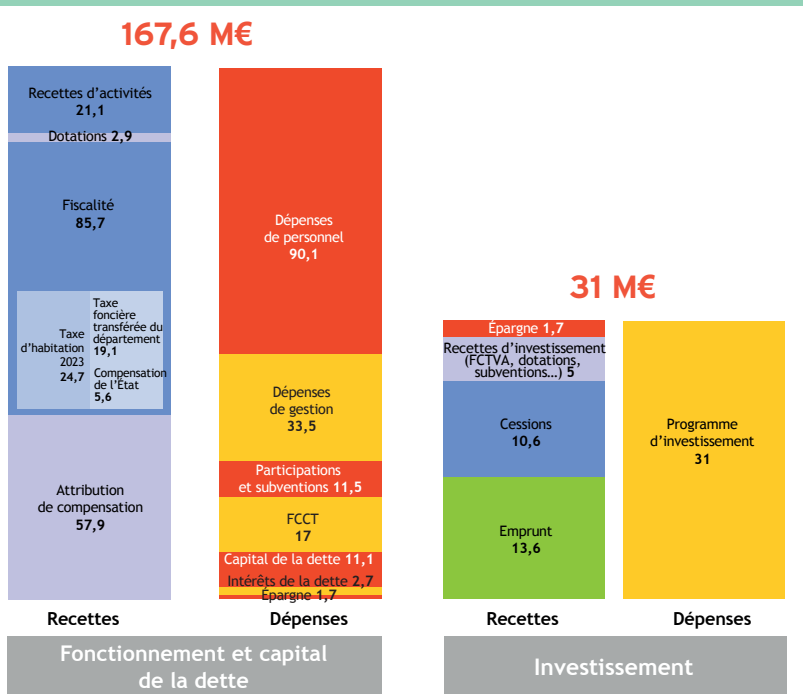


Comprendre le budget communal



Les équilibres financiers

Budget provisoire
(premières estimations, en M€)



Contexte financier du budget 2023

Depuis 10 ans :

Un manque à gagner pour la Ville en raison de plusieurs décisions gouvernementales :

- ↳ Disparition progressive de la dotation globale de fonctionnement :
26M€ en 2011 > 0,2M€ en 2022.
- ↳ Suppression de la taxe professionnelle.
- ↳ Baisse des compensations fiscales.
- ↳ Création des fonds de péréquation.

Soit **125 millions d'euros cumulés** depuis 10 ans (16,5 M€ en 2022).



Les impôts, un levier de solidarité

Les impôts jouent une fonction de répartition des richesses en contribuant au bon fonctionnement de la Ville et au financement de notre politique solidaire.

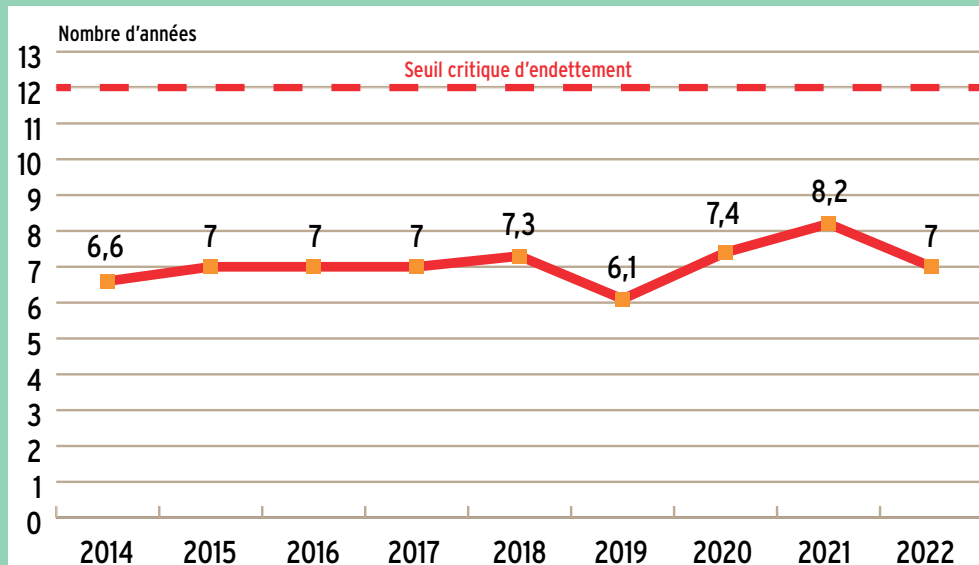
↳ Par exemple, la participation financière aux repas de cantine.

Grâce au système du quotient familial (QF), le prix facturé aux familles varie de 0,38€ pour le tarif minimum (ainsi qu'un tarif exceptionnel à 0,20€ depuis 2022) à 6,06 € pour le tarif maximum.
Le coût réel d'un repas est de 13 €.



Une dette maîtrisée

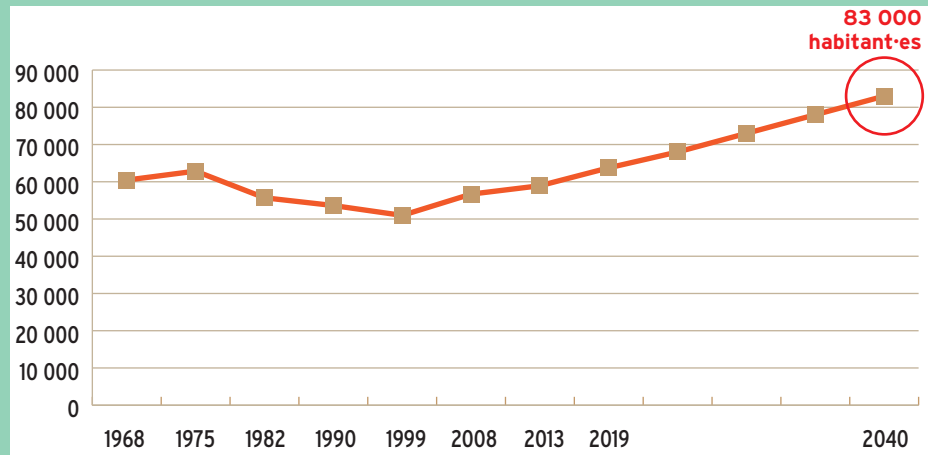
Capacité de désendettement de la ville



Endettement
de la Ville en
2022 : 115 M€

Une ville en développement

Évolution du nombre d'habitants



Une ville en développement

ZAC Gagarine-Truillot

- 2,5 hectares dédiés à l'agriculture urbaine sur les toits et en cœur d'îlots.



1 429 logements neufs
dont 420 en locatif social,
300 résidences spécifiques
(logements étudiants)
et 260 logements réhabilités
dans la résidence Truillot
via la Coop Ivry Habitat.

Une ville en développement

ZAC Ivry-Confluences

8 670 logements,
dont 5 357 logements
déjà réalisés ou
programmés.

3 313 sont encore
à venir d'ici la fin
de la ZAC
en 2031.

Un quartier
mixte, comprenant
logements, activités,
équipements et
espaces verts.



IVRY
s/SEINE

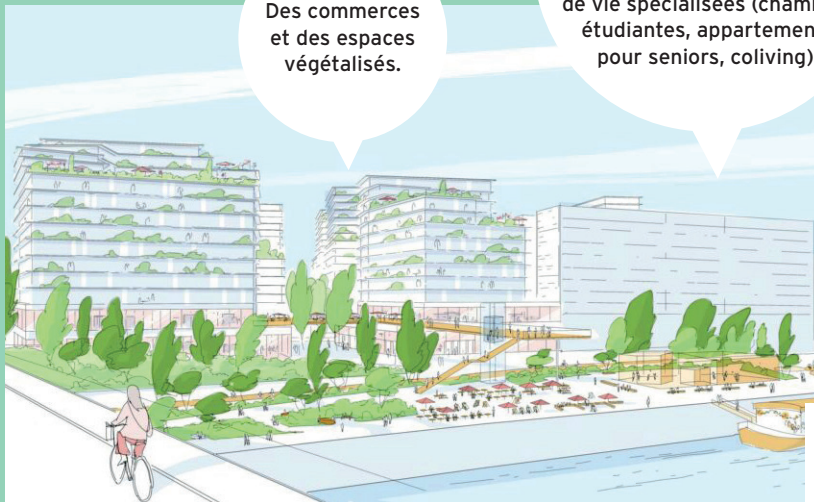
Une ville en développement

Quais d'Ivry

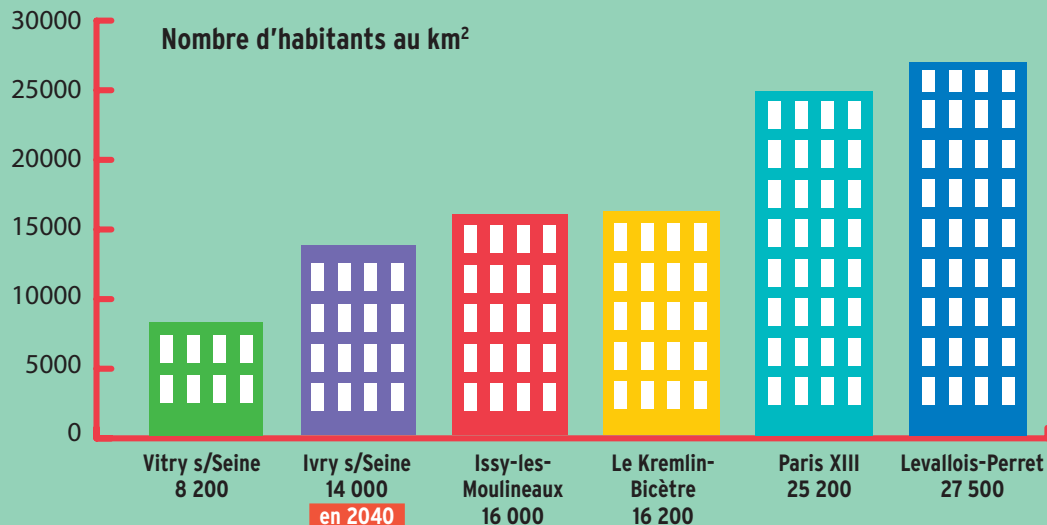
➤ Vers une évolution concertée du quartier entourant le centre commercial Quais d'Ivry.

Des commerces et des espaces végétalisés.

Reconstruction de l'hypermarché avec la création de 1150 logements familiaux (locatif social, en accession libre et à prix maîtrisés) et de 450 unités de vie spécialisées (chambres étudiantes, appartements pour seniors, coliving).



Une densité urbaine maîtrisée



Avec une projection d'environ 83 000 habitant·es en 2040, la densité ivryenne représenterait entre 13 000 hab/km² et 14 000 hab/km².

Un défi : assumer, anticiper et maîtriser le développement de la ville

Afin de proposer une vision prospective à long terme, la Municipalité a réalisé une lettre d'orientation fixant **une trajectoire budgétaire sur la période 2023-2026**.

Le budget communal sera toutefois voté chaque année, permettant notamment d'effectuer si besoin des ajustements à la trajectoire pluriannuelle.

Deux enjeux pour maintenir une ville populaire aux portes de Paris :

- 40% de logements sociaux dans les nouvelles opérations immobilières.
- Des services publics adaptés à la nouvelle densité.

Refus d'être une « ville dortoir » en portant un projet urbain mixte (logement, activités économiques et équipements publics)

Ivry compte 114,7 emplois pour 100 personnes actives.

Une transition déjà engagée

La Ville a déjà engagé cette transition en investissant en faveur d'équipements publics permettant d'accompagner cette croissance démographique :

- ↳ Construction de 3 groupes scolaires dont celui de la ZAC Gagarine-Truillot, incluant un gymnase : 37 M€.
- ↳ Acquisition de la crèche Toupty : 1,2 M€.
- ↳ Création de 12 hectares d'espaces verts publics en bords de Seine.



Entretien
du patrimoine
courant : 8 M€/an

Une transition déjà engagée

- ↳ Création d'une crèche départementale de 90 berceaux dans la ZAC Gagarine-Truillot.
- ↳ Participation annuelle aux équipements publics de la ZAC Ivry-Confluences : 2,4M€ (dernières livraisons : école Anne-Sylvestre et gymnase Micheline Ostermeyer).



Une transition déjà engagée

- Maintien du soutien à la construction et à la réhabilitation des logements du parc locatif social : 3 M€.
- Participation à la construction de la salle d'escalade du futur collège Chaussinand.



Le contexte financier pour 2023

- ↳ Inflation estimée à 4,2 % selon le projet de loi finances (6,7 % en 2022).
- ↳ Crise énergétique avec une envolée des prix : + 4,8 M€ estimés pour 2023.
- ↳ Évolution des dépenses de personnel :
 - GVT (glissement vieillesse-technicité) : 400 000 € /an ;
 - Revalorisation du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2022 : 2,4 M€/an ;
 - Dépenses de personnel estimées pour 2023 (incluant les postes induits des nouveaux équipements publics) : 90,1 M€.
- ↳ Augmentation en 2023 de 7 % des valeurs locatives cadastrales (bases fiscales), sur décision du Parlement.



Orientation de la préparation budgétaire 2023

Faire face à la crise énergétique

- ↳ Des mesures adoptées pour atténuer la hausse des dépenses énergétiques : limitation du chauffage, congés obligatoires, fermetures d'équipements, remplacement de l'éclairage pour des ampoules LED moins énergivores, rénovation thermique des bâtiments communaux...
- ↳ **Le surcoût est estimé à 4,8 M€** avec des mesures d'atténuation évaluées à 1,8 M€, soit une augmentation nette du coût de l'énergie à 3 M€.



Porter un service public à la hauteur des besoins de la population

Face à l'augmentation du nombre d'Ivryen·nes et aux contraintes budgétaires pesant sur le budget communal, la Ville doit libérer des ressources afin de maintenir le financement du bon fonctionnement de la Ville.

Afin de préserver un service public efficient, la Ville dispose de plusieurs leviers d'action :

- ↳ Limiter les coûts de fonctionnement.
- ↳ Investir pour générer des économies de fonctionnement.



Investir pour mieux économiser

- Fermeture de l'école Prévert et relocalisation des élèves à Maurice-Thorez : 100 000 € d'économie par an.
- Passage de l'éclairage public en LED : 400 000€ en 2022 et 600 000€ en 2023 (subvention du SIPPEREC : 97 000€).



Éclairage LED,
retour sur
investissement
en environ
3 ans.

Investir pour mieux économiser

- Achevée en 2022 : réhabilitation thermique du centre administratif Marcel Cachin : 2,8M€ (subvention de la Métropole du Grand Paris : 861 998€, de la Région Ile-de-France : 300 000€ et du Fonds européen de développement régional (FEDER) : 700 000€).
- Réhabilitation thermique du centre administratif Saint-Just : 2,4M€ estimés pour 2023 et 2024.



Investir pour mieux économiser

- ↳ Rénovation thermique de l'école de l'Orme au Chat : 400 000€.
- ↳ Raccordement de l'école Henri Barbusse au réseau de chauffage urbain par géothermie.

Économies générées
à l'école Henri Barbusse :
passage de 234 000€
(avant raccordement)
à 67 000€ (estimés
pour 2024).

Réduction
annuelle
de 61 tonnes
de CO₂ rejetées
dans
l'atmosphère.



Vers le bilan de mi-mandat

À compter de septembre 2023, la Ville, en concertation avec les habitant·es fera le point sur les engagements réalisés, non réalisés et restant à faire.

Ce bilan se structurera selon les champs d'actions déterminés par la municipalité :

MA VILLE

QUI DÉBAT

MA VILLE

EN TRANSITION

MA VILLE

SOLIDAIRE

MA VILLE

QUI ÉMANCEIPE

